

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Commune de Glières-Val-de-Borne



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 05/07/2024

ID : 074-200081446-20240704-DP07421224A0028-AR



Monsieur BROUDIN Regis
1609, Route de Beffay
74130 Glières Val de Borne

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

Thomas COUCHOT, Service mutualisé d'instruction du
Droits des Sols, Communauté de Communes Faucigny
Glières :
Tél : **04 50 25 22 50** - **t.couchot@cfcg.fr**

Objet : Demande d'autorisation n°DP07421224A0028 pour la rénovation de mur de soutènement, la rénovation d'une clôture, la création d'un muret de soutènement et l'abattage de haies, déclarée sans suite, à la demande du pétitionnaire.

Monsieur,

Vous avez déposé le 19/04/2024 à la mairie un Déclaration préalable (DP) .

Par mail en date du 30/06/2024, vous me demandez de procéder à l'annulation de la demande de Déclaration préalable (DP) n° DP07421224A0028 qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée, devient désormais sans objet.

Je vous prie d'agrée, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Glières-Val-de-Borne,
Le 04 juillet 2024.

Le Maire,
Christophe FOURNIER



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales.